

Conditions générales et règlement

1. Application : les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations, aux cours de massage proposés par la SARL L'univers des massages, représentée par M. DUHEM. Ces conditions sont à la disposition de l'élève, sur notre site, pour lui permettre d'effectuer sa réservation. Toute réservation d'un programme implique de la part de l'élève l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

2. Conditions d'admission : les inscriptions se font sur dossier d'inscription complet comprenant la fiche d'inscription complétée et le(s) chèque(s) correspondant(s) aux arrhes pour chaque stage, et dans la limite des places disponibles. M. DUHEM se réserve le droit de refuser une inscription à une ou des formations sans avoir à se justifier.

Dans le cas où le nombre de participants à un cours serait alors insuffisant, la SARL L'univers des massages se réserve le droit d'annuler un cours. L'élève serait alors intégralement remboursé ou s'il le souhaite, son inscription reportée sur une autre date du même cours. Cette annulation ne pourrait donner droit à aucune indemnité.

3. Réservation : la confirmation d'inscription est faite à l'élève, après réception de son dossier complet, par courrier, mail ou texto.

4. Modalités de règlement et délai de rétractation : les règlements se font à l'ordre de la SARL L'univers des massages par chèques bancaires, postaux ou par virement (les frais de virement sont à la charge de l'élève). Un acompte de 50 ou 100 € ou 500€ par formation est à régler lors de l'inscription. Le solde est à régler le premier jour du stage, il ne sera encaissé qu'à la fin de la formation. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés. Les tarifs des cours ne couvrent ni le transport jusqu'au lieu du cours, ni l'hébergement, ni les repas, ni les frais personnels de l'élève. A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec AR. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée au stagiaire.

5. Prix : les tarifs sont exprimés en Euros. Le prix est celui indiqué sur le site internet et par le secrétariat. Ils pourront être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptible d'entraîner des variations de prix tels que l'instauration de nouvelles taxes, etc. Le redoublement, ou le rattrapage d'un cours est payant.

6. Dates des cours : les dates choisies pour les différents cours ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année.

7. Programme / horaires / lieux : les programmes, calendriers et horaires sont donnés en début d'année mais peuvent être soumis à des modifications. Les lieux des cours peuvent être déplacés selon les nécessités de l'organisation dans un rayon de 20 km autour du lieu de cours initialement prévu.

8. Tenue : il est conseillé de se vêtir de vêtement souple, d'apporter un maillot de bain (2 pièces pour les femmes) pour les techniques à l'huile, une grande serviette de bain (ou un paréo) ainsi que des chaussures ou chaussettes d'intérieur. Il est conseillé de ne porter aucun bijou.

9. Hygiène : une grande propreté corporelle est demandée aux élèves, de même pour les vêtements portés pendant les cours, et pour les serviettes de bain ou paréo. Il est conseillé d'avoir les ongles courts.

10. Responsabilités : la SARL L'univers des massages et M. DUHEM ne sont pas responsables du vol de matériels et d'affaires appartenant aux élèves dans l'enceinte des lieux de cours ; l'élève engage pleinement sa responsabilité civile dans l'exercice du massage.

11. Propriété Intellectuelle : Un fascicule reprenant les points essentiels de la formation est remis à chaque stagiaire, sauf pour les initiations. Il est la propriété intellectuelle de M. DUHEM. Aucune copie ou reproduction n'est autorisée sous peine de poursuite pénale. La méthode de formation est aussi la propriété intellectuelle de M. DUHEM de ce fait sa diffusion est strictement interdite. Le non respect des droits d'auteur expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

12. Certificat : le certificat de formation est délivré à l'élève qui a participé à un cours. Il n'est pas un diplôme de massage. Il atteste de la pratique lors d'une formation en massage et des connaissances acquises au cours de cette formation. Il n'est remis que si le stagiaire a acquis les connaissances requises au cours de la formation, dans le cas contraire, le stagiaire pourra repasser une validation ultérieurement (coût 65€). Le certificat de formation ne donne pas le droit de poser des diagnostics d'ordre médical et/ou de critiquer les avis et conseils des professionnels de la santé. L'enseignement prodigué n'est pas d'ordre thérapeutique

13. Sécurité : il est interdit de fumer dans l'espace de travail. Les élèves sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et des dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres. Attention aux bijoux, il sera demandé de les enlever pendant le cours. Tout accident corporel consécutif à la formation devra être immédiatement signalé au responsable du cours. Il est strictement interdit de déjeuner dans les locaux.

14. Annulation / Absences/ Retard / Report :

a) annulation : Tout annulation par un élève doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée. Conditions de remboursement du chèque de réservation :

- Annulation pas de remboursement.

b) absence : Toute non présentation à un cours (quelque soit le jour) constitue une absence sans possibilité d'intégrer le cours le lendemain et sans possibilité de remboursement.

Les absences dues en cas de forces majeures (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident...) doivent être justifiées par écrit dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition quant à un éventuel report d'inscription.

c) retard : tout retard à un cours peut entraîner l'exclusion dudit cours et/ou du/des suivant(s), à l'appréciation du formateur

d) Report : L'élève sous conditions d'acceptation par M. DUHEM, directeur de stage, a la possibilité 20 jours avant le cours de le reporter dans un délai maximum d'une année.

e) tarif préférentiel praticien : la formation de praticien qui a lieu sur une année maximum permet de bénéficier du tarif préférentiel. Dans le cas d'une durée plus importante, les modules seront réglés individuellement

15. Règles de collectivité : sur les lieux du stage, il est demandé aux élèves de veiller à ne pas créer de nuisances sonores et d'éviter tout dérangement, détérioration ou emprunt (non signalé) d'objets, livres et matériels de cours.

16. Droit à l'image : les élèves participants aux cours autorisent M. DUHEM à utiliser à titre gracieux leur image photo et/ou vidéo dans le cadre de sa communication sur tout support et pour une durée illimitée.

17. Respect : Les élèves sont priés de respecter les horaires de travail proposés. Les élèves doivent se conformer à la pédagogie proposée qui privilégie la mise en confiance des participants, le respect de chacun, l'apprentissage par l'expérimentation.

Photos ou films ne peuvent être pris pendant les séances de massage qu'avec l'accord des élèves concernés et du formateur.

Les élèves doivent arriver à l'heure afin de ne pas déranger l'enseignement et s'engagent à se comporter correctement pendant les cours de façon à permettre un déroulement harmonieux de l'enseignement. M. DUHEM se réserve le droit de demander à un élève de cesser de suivre la formation du fait de son comportement préjudiciable au bon fonctionnement des cours. L'exclusion ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité ou remboursement

18. Force majeure : M. Francis DUHEM pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité des les assumer correctement du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou, d'un cas de force majeure, notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève etc, sans pour autant ouvrir droit à une indemnité compensatrice

19. Pénalités de retard : M. DUHEM se réserve le droit de facturer des pénalités, si l'élève ne respecte pas l'échéancier de règlement en vigueur indiqué dans les modalités d'inscription. Ces pénalités sont de 7% par semaine de retard.

20. Réclamation et litiges : Aucune réclamation sur le déroulement de la prestation ne sera recevable postérieurement au jour de celle-ci. Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux de Tours.